

# DÉLIBÉRATION N° M\_2024\_0041

## DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 10 / 12 / 2024

L'an DEUX MILLE VINGT-QUATRE, le Conseil Municipal de la Commune de MAISOD, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Michel BLASER.

Date de convocation : 04 / 12 / 2024

Nombre de Membres	Présents	Excusé(s)	Absent(s)	Pouvoir(s)
11	8	3		2

Suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstention(s)
	8	0	0

**Étaient présents :** M. Michel BLASER, Maire, Mme Céline GROS, 1<sup>ère</sup> Adjointe, Mme Michèle BERTHOLINO, 2<sup>ème</sup> Adjointe, M. Régis LACROIX, 3<sup>ème</sup> Adjoint, Mme Delphine BARTHET, Mme Julie REVY, M. Charles MIELLIN, M. Michel RAGEOT, Conseillers

POUVOIR DE	À
Mme Sonia MORNICO	Mme Delphine BARTHET
M. Julien BUFFAUT	M. Michel BLASER

**Étai(en)t Absent(s) / Excusé(s) :** M. Julien BUFFAUT, M. Franck GANEVAL et Mme Sonia MORNICO

**À été désigné(e) pour remplir les fonctions de secrétaire de séance :** Mme Céline GROS

**OBJET : RELAIS DU LAC : ENSEIGNE - APPROBATION DE DEVIS**

Monsieur le Maire présente à l'Assemblée le devis n13516-3 de la Société COMEP à la somme de 2 202.00 € HT, soit 2 642.40 € TTC pour l'enseigne comme suit :

- Enseigne Bâtiment : lettres découpées sur façade – Hauteur 400 mm

Après en avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ, le Conseil Municipal :

- **VALIDE** le devis n° 13516-3 de la Société COMEP à la somme de 2 202.00 € HT soit 2 642.40 € TTC.

Envoyé en préfecture le 11/12/2024

Reçu en préfecture le 11/12/2024

Publié le

ID : 039-213903073-20241210-M\_2024\_0041-DE



Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme, Le Maire, Michel BLASER

